



Plan facultaire des bourses de réussite 2023-2024

Annexe 3

Procédure complémentaire pour recevoir les bourses de progression I, II et III

Tout d'abord, vous devez présenter votre demande de bourse dans CAPSULE **avant la date limite** indiquée dans le tableau descriptif des bourses.

En deuxième temps, votre directrice ou directeur de recherche devra envoyer un message à l'équipe de coordination des bourses de réussite (boursesreussite@fsh.ulaval.ca) afin de confirmer que vous répondez à ses attentes en ce qui concerne votre cheminement dans le programme.